

Objet :
Approbation
Compte Administratif
et Compte de
Gestion 2022

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an **deux mille vingt-trois** et le **11 avril**, le Centre Communal d'Action Sociale de MARSEILLAN, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame REQUENA Georgette, Vice-Présidente,

Présents : M. PEREZ, C. PROUTEAU, E. DEVANLAY,
M.A.DURAND, A. LEPINETTE, C. AUBRY, R. AHULLO, D.
SAUVADE

Absents : S. MARTI, Yves MICHEL,

I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le vote du rapport d'orientation budgétaire préalable au vote du budget,

Vu la délibération du Conseil d'Administration adoptant le Budget Primitif de l'exercice 2022 du CCAS de Marseillan,

Vu le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Trésorier de Frontignan, Comptable du CCAS de Marseillan, annexé à la présente délibération,

Vu le Compte administratif 2022 établi par Monsieur Le Président, annexé à la présente délibération,

A – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION

Le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable, rendent compte des opérations budgétaires exécutées durant l'exercice.

Ils présentent les résultats comptables de l'exercice et permettent de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget et les réalisations effectives.

Toutes les opérations de l'exercice 2022 sont définitivement closes et les crédits restés sans emploi sont annulés.

En application de l'article L.1612.12 du CGCT, le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'exécution du budget,

Considérant la Concordance entre le Compte de Gestion retraçant, notamment la comptabilité patrimoniale tenue par Mme Anne Colliou, trésorière principale du SGC LITTORAL, et le Compte Administratif présenté par Monsieur Yves Michel, Président, Il est proposé au Conseil d'Administration, réuni,

De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

D'approuver le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2022 par le Trésorier principal,

D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022 du CCAS de Marseillan arrêté aux résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2022	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	139 382,79	139 382,79
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	68 588,27	96 569,90
OPERATIONS D'ORDRE	9 982,19	0,00
TOTAL	78 570,46	96 569,90

SOLDE D'EXECUTION BRUT	17 999,44
-------------------------------	------------------

RESULTAT REPORTE 2021	48 482,79
-----------------------	-----------

RESULTAT DE CLOTURE 2022	66 482,23
---------------------------------	------------------

INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2022	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	39 095,02	39 095,02
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	1 929,30	0,00
OPERATIONS D'ORDRE	0,00	9 982,19
TOTAL	1 929,30	9 982,19

SOLDE D'EXECUTION BRUT	8 052,89
-------------------------------	-----------------

RESULTAT REPORTE 2021	28 353,73
-----------------------	-----------

RESULTAT DE CLOTURE 2022	36 406,62
---------------------------------	------------------

RESTES A REALISER	0,00	0,00
-------------------	------	------

BESOIN DE FINANCEMENT	0,00
------------------------------	-------------

RESULTAT DE CLOTURE CUMULE		
SECTION D'INVESTISSEMENT (dont Reste à Réaliser)	36 406,62	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	66 482,23	
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (dont Reste à Réaliser)	102 888,85	

B – AFFECTATION DU RESULTAT

En tenant compte des résultats présentés ci-dessus, Il est proposé au Conseil d'Administration,
Suite à l'affectation provisoire sur le BP 2023 du CCAS de Marseillan, vous trouverez ci-après l'affectation définitive :

Section d'investissement :

Recette : compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »
66 482,23 €

Recette : compte 001 « Résultat d'investissement reporté »
36 406,62 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2023
Reçu en préfecture le 19/04/2023
Publié le
ID : 034-263400376-20230419-DEL23_04_11_02-DE



Par conséquent, il est proposé au Conseil d'Administration:

De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

D'approuver le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2022 par le Trésorier principal, ci-annexé,

D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

D'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2022 du CCAS de Marseillan, tel que présenté ci-dessus,

D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Conformément à la réglementation, monsieur le Président se retire et ne participe pas au vote. Madame REQUENA Georgette, Vice-Présidente, prend la présidence de la séance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
OUI l'exposé de Madame la Vice-Présidente

DELIBERE

A la majorité

1 abstention

APPROUVE le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2022 par le Trésorier principal, ci-annexé,

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2022 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

AFFECTE le résultat de clôture de l'exercice 2022 du CCAS de Marseillan, tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Et ont, les membres présents

Signé au registre

Pour Copie Conforme

La Vice-Présidente du CCAS de Marseillan

Georgette REQUENA

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le.....
Et publication ou
notification
Du.....